



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3597

Approbation de nouvelles dispositions tarifaires des locations des espaces privatisables et de l'accueil des publics adultes en groupes au Musée d'art contemporain

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 29 JANVIER 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : Mme MADELEINE

2018/3597 - APPROBATION DE NOUVELLES DISPOSITIONS TARIFAIRES DES LOCATIONS DES ESPACES PRIVATISABLES ET DE L'ACCUEIL DES PUBLICS ADULTES EN GROUPES AU MUSEE D'ART CONTEMPORAIN (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La délibération du Conseil municipal n° 2013/5614 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 instaurait des tarifs spécifiques pour des mises à dispositions et des locations limitées au hall et à la salle de conférence.

Or, afin de répondre à l'évolution des demandes tant de modularité de location des espaces du Musée que des demandes en groupes d'adultes, il apparaît nécessaire de proposer des prestations mieux adaptées aux publics en terme de durée, de lieux, de nature des rencontres et des échanges avec des professionnels ou des artistes contemporains.

Le Musée d'art contemporain vise ainsi le développement des publics qui attendent de découvrir le musée et ses spécificités sous de nouvelles formes hors des sentiers battus. Par ailleurs, le second objectif est de valoriser au mieux les occupations et les activités de l'établissement.

Cette présente délibération abroge la délibération n° 2013/5614 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et complète la délibération commune aux six musées municipaux n° 2016/2641 du 16 décembre 2016.

Les nouveaux tarifs et prestations proposés sont les suivants :

**1- Locations des espaces du musée**

Il est proposé :

- d'étendre la location de la salle de conférence et du hall du Musée en soirée, après la fermeture du musée ;
- de louer la salle pédagogique pour des manifestations en groupes réduits en accord avec le service des publics. Deux tarifs (avec et sans ouverture sur le Parc de la Tête d'Or) permettent de s'adapter à la disposition de cet espace selon les expositions.

Ces locations ne donnent pas accès aux espaces d'exposition.

| Lieu mis à disposition | Temps d'occupation   | Montant HT *** | Jauge          |
|------------------------|----------------------|----------------|----------------|
| Salle de conférence    | ½ journée ou soirée* | 300 €          | 72 pers.       |
| Salle de conférence    | journée              | 600 €          |                |
| Hall du musée          | ½ journée**          | 2 000 €        | 50 - 250 pers. |
| Hall du musée          | Soirée*              | 2 500 €        |                |

| Lieu mis à disposition         | Temps d'occupation | Montant HT *** | Jauge  |
|--------------------------------|--------------------|----------------|--|
| Hall du musée                  | Journée**          | 2 700 €        |  |
| Hall du Musée                  | 18h-22h            | 700 €          | < 50 personnes                               |
| Salle pédagogique Sans fenêtre | 2 heures           | 150 €          | Jauge liée à la scénographie des expositions |
| Salle pédagogique Sans fenêtre | ½ journée          | 200 €          |  |
| Salle pédagogique Avec fenêtre | 2 heures           | 250 €          |  |
| Salle pédagogique Avec fenêtre | ½ journée          | 300 €          |  |

\* Soirée : après la fermeture du musée et pas au-delà de minuit

\*\* pour le Hall, la location en ½ journée ou journée n'est possible que les jours de fermeture du musée (lundi ou mardi lorsqu'il n'y a de groupes prévus)

\*\*\* ces montants s'entendent hors taxe et seront soumis à la TVA dans les conditions de droit commun

## 2- Visites commentées dans le cadre d'une location

Deux nouvelles offres de visites en groupes, de durée moindre, lors des privatisations sont proposées à la clientèle qui ne dispose pas toujours du temps nécessaire lors d'un événement privatif pour effectuer une visite d'une heure.

| Types de visites                | Montants nets de TVA** Exposition | Montants nets de TVA** Exposition événement | Précisions             |
|---------------------------------|-----------------------------------|---|------------------------|
| Visite commentée 30mn + entrées | 70 €                              | 110 €                                       | Groupe de 25 pers. max |
| Visite commentée 45mn + entrées | 100 €                             | 140 €                                       |                        |
| Visite commentée 1h + entrées   | 135 €                             | 175 €                                       |                        |
| Visite commentée 1h30 + entrées | 160 €                             | 200 €                                       |                        |

\*\* ces tarifs s'entendent nets de TVA, les opérations correspondantes étant hors champ d'application ou exonérées de TVA

Par ailleurs, afin de développer son public adulte, dans toutes ses dimensions, le MAC met en place des visites complétées d'autres propositions, et des activités créées spécialement pour les entreprises, les associations ou les groupes de particuliers.

## 3- Visites commentées privées en soirée sans location d'espace (et en dehors des heures d'ouverture au public du musée)

Le musée propose des visites commentées privées en soirée. Cette prestation occasionnant pour le musée des frais supplémentaires (poste de sécurité et personnel d'accueil/surveillance), leur tarif se doit d'être majoré par rapport à celui d'une visite aux heures d'ouverture au public.

**Forfait comprenant la visite commentée et les entrées au musée**

| Type de visite                  | Montants nets de TVA **<br>Exposition | Montants nets de TVA **<br>Exposition événement | Précisions             |
|---------------------------------|---------------------------------------|---|------------------------|
| Visite commentée 1h + entrées   | 185 €                                 | 225 €   | Groupe de 25 pers. max |
| Visite commentée 1h30 + entrées | 230 €                                 | 270 €   |                        |
| Visite commentée 2h + entrées   | 275 €                                 | 315 €   |                        |

*\*\* ces tarifs s'entendent nets de TVA, les opérations correspondantes étant hors champ d'application ou exonérées de TVA*

**4- Visites commentées spécifiques (pendant les heures d'ouverture du musée et le mardi en journée) complétées d'une animation ou d'autres propositions spécifiques (discussion, conférence, atelier...), rencontres avec des artistes**

Le MAC souhaite attirer les publics intéressés par d'autres formes de visites ou activités et par les liens que le MAC entretient avec le monde artistique contemporain à travers de nouvelles prestations : visites « plus » et visite d'atelier d'artiste hors les murs.

| Type de visite ou activité   | Montants nets de TVA **<br>Exposition | Montants nets de TVA **<br>Exposition événement | Précisions                                       |
|--|---------------------------------------|---|--|
| Visite commentée + discussion dans un espace dédié<br>Forfait 2h + entrées   | 185 €                                 | 225 €   | Groupe de 15 pers. max                           |
| Conférence + visite - Forfait 2h + entrées   | 210 €                                 | 250 €   | Groupe de 25 pers. max                           |
| Visite + atelier - Forfait 2h + entrées  | 220 €                                 | 260 €   | Groupe de 15 pers. max                           |
| Visite commentée à deux voix (2 intervenants 1 médiateur et un agent du Musée _ com, resp d'expo, directeur du Musée)- Forfait 2h + entrées            | 235 €                                 | 275 €   | Groupe de 25 pers. max                           |
| Formation/sensibilisation à l'art contemporain<br>-Forfait ½ journée + entrées<br>-Forfait journée + entrées   | 450 €<br>800 €                        | 490 €<br>840 €                                  | Groupe de 25 pers. max<br>Groupe de 25 pers. max |
| Rencontre avec un artiste dans son atelier (hors les murs)<br>-petit groupe <15 p (petit espace atelier)<br>-grand groupe >15 p (grand espace-atelier) | 200 €<br>300 €                        |   |  |

*\*\* ces tarifs s'entendent nets de TVA, les opérations correspondantes étant hors champ d'application ou exonérées de TVA*

Vu les délibérations n° 2013/5614 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 et n° 2016/2641 du 16 décembre 2016 ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

**DELIBERE**

1. La délibération n° 2013/5614 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 est abrogée.
2. Les nouvelles dispositions tarifaires des locations des espaces privatisables et de l'accueil des publics adultes en groupes au Musée d'art contemporain sont approuvées.
3. Les recettes générées par cette nouvelle grille tarifaire seront titrées sur les lignes de crédits suivantes :
  - pour les locations d'espaces : programme LOCSALCO, nature 70388 ;
  - pour les visites commentées : programme TEMPOCO, nature 7062.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER